

**Conseil Communautaire**  
**Séance du 21 septembre 2023**

**Délibération N° 2023 09 072 : Intercommunalité – Communication des rapports annuels d'activités 2022 pour la compétence « déléguée » afférente à l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage**

L'an deux mille vingt-trois, le 21 septembre à 18 heures trente  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni au siège 1 place Clémenceau à Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 14/09/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	31	Pouvoirs	1	Votants	32
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

**Etaient présents :**

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIÉ ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; Dominique SAVATTIER (suppléant de Mme Agnès VERDIER) ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN.

**Absents/Excusés ayant donné procuration :**

Absents/excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	Philippe TOURNADRE
Jean-Michel CHIQUET	Excusé
Fabienne PINÇON	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée
Pascal MARIE	Excusé
Philippe WEHLÉ	Excusé
Monique GAULTIER	Excusée

Secrétaire de séance : Galiène Cohu

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau – Responsable Pôle Solidarités

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 25/09/2023

Monsieur le Président expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes et notamment sa compétence obligatoire en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage que la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé

Considérant que pour l'exercice de cette compétence, la Communauté de communes a décidé d'adhérer au SMGV ;

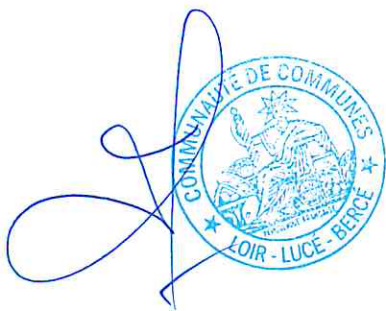
Considérant la communication du rapport annuel d'activités 2022 établi et approuvé par cet organisme de regroupement :

***Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,***

1. Prend acte du rapport annuel d'activités 2022 transmis par le SMGV auquel la Communauté de Communes adhère ;
2. Précise qu'il a ou n'a pas d'observations particulières à formuler.

**Adopté avec 1 abstention.**

**Le Président  
M. Hervé RONCIERE**

The image shows a blue ink signature of M. Hervé Roncière written over a circular official seal. The seal contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the top and 'LOIR - LUCÉ - BERCE' at the bottom, with a central emblem depicting a landscape with a tree and a building.

**Secrétaire de séance  
Mme Galiène COHU**

The image shows a blue ink signature of Mme Galiène Coahu, consisting of a stylized first name and a full name.